

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 octobre 2022

PLF POUR 2023 - (N° 273)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° II-AC159

présenté par

M. Vannier, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Caron, M. Carrière, M. Chauche, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Corbière, M. Coulomme, Mme Couturier, M. Davi, M. Delogu, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Etienne, M. Fernandes, Mme Ferrer, Mme Fiat, M. Gaillard, Mme Garrido, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hignet, Mme Keke, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Laisney, M. Le Gall, Mme Leboucher, Mme Leduc, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Pascale Martin, Mme Élisabeth Martin, M. Martinet, M. Mathieu, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon, M. Rome, M. Ruffin, M. Saintoul, M. Sala, Mme Simonnet, Mme Soudais, Mme Stambach-Terrenoir, Mme Taurine, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé et M. Walter

ARTICLE 27

ÉTAT B

Mission « Enseignement scolaire »

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Enseignement scolaire public du premier degré	151 000 000	0
Enseignement scolaire public du second degré	0	0
Vie de l'élève	0	0
Enseignement privé du premier et du second degrés	0	151 000 000
Soutien de la politique de l'éducation nationale	0	0
Enseignement technique agricole	0	0
TOTAUX	151 000 000	151 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement de repli, nous proposons le recrutement d'enseignants du second degré afin de reconstituer un vivier de remplaçants.

Selon une enquête effectuée par le principal syndicat de chefs d'établissement, le SNPDEN, un mois après la rentrée :
 35 % des établissements affirment avoir au moins un poste d'enseignant vacant ;
 32 % indiquent avoir au moins une absence longue non remplacée ;
 35 % ont au moins un poste de personnel non enseignant qui n'a pas été pourvu.

Les lycées professionnels semblent encore plus touchés. Selon une école SNUEP-FSU, il manquait un ou deux enseignants dans les 3/4 des lycées professionnels à la rentrée.

Pour augmenter la part des absences remplacées, le PLF propose l'« amélioration de l'efficacité des remplacements » ou encore des dispositifs de « cours en ligne » mais omet ce qui est pourtant une évidence : pour assurer les remplacements des enseignants absents, il faut disposer d'un vivier suffisant d'enseignants remplaçants.

Nous proposons d'augmenter les moyens de remplacements de 20 % dans le second degré.

Pour respecter la règle de recevabilité financière, nous proposons un transfert de crédits en autorisation d'engagement et en crédit de paiement à hauteur de 151 millions d'euros de l'action 09 « Fonctionnement des établissements » du programme 139 « Enseignement privé du premier et du

second degré » vers l'action 05 « Remplacement » du programme 140 « Enseignement scolaire public du premier degré ». Nous appelons le Gouvernement à lever ce gage.